

## CONVOCATION

Date : 17 septembre 2024  
Affichée le : 17 septembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-trois septembre à 19h00, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN, Maire Creil.

Nombre de conseillers :

En exercice : 39  
Présents : 26  
Votants : 35  
Pouvoirs : 9  
Absent : 4

**Étaient présents** : M. Jean-Claude VILLEMMAIN - Mme Sophie LEHNER - M. Karim BOUKHACHBA - M. Thierry BROCHOT - Mme Döndü ALKAYA - M. Abdoulaye DEME - Mme Loubina FAZAL - Mme Fabienne LAMBRE - Mme Catherine MEUNIER - M. Fabrice MARTIN - Mme Bérénice TALL - M. Ahmet BULUT - Mme Mariline DUHIN - M. Emmanuel PERRIN - M. Ammar KHOULA - Mme Leïla HAMADOUC - Mme Aïssata SOW - M. Mohamed AÏT MESSAOUD - Mme Jessica ELONGUERT - Mme Anne-Gaëlle PEREZ - Mme Jenifer SENET - M. Moussa EL MOUSSAOUI - M. Hicham BOULHAMANE - M. Amadou KA - M. Nouredine NACHITE - Mme Sylvie DUCHATELLE.

## LISTE DES DELIBERATIONS

AFFICHEE ET PUBLIEE SUR LE SITE  
DE LA VILLE LE :

25 SEP. 2024

DELIBERATION PUBLIEE SUR LE  
SITE INTERNET DE LA VILLE LE :

27 SEP. 2024

### Absents représentés

M. AKABLI

Mme SAVAS

M. LEMAIRE

Mme SAKHO

M. EL OUSTI

Mme JACQUEMART

Mme M'BAYE

Mme MEHADJI

M. FACCHINI

Pouvoir à M. DEME

Pouvoir à Mme FAZAL

Pouvoir à M. VILLEMMAIN

Pouvoir à Mme LAMBRE

Pouvoir à Mme LEHNER

Pouvoir à M. BOULHAMANE

Pouvoir à M. KA

Pouvoir à M. NACHITE

Pouvoir à Mme DUCHATELLE

### Absents non représentés

Mme MOUSSATEN, M. N'DIAYE, M. ZAHRAOUI, M. LUCAS.

Secrétaire de séance : Jessica ELONGUERT

33

**Service Patrimoine - mise à jour du règlement de la salle de lecture des archives municipales et mise en place d'un formulaire de demande de réutilisation de documents d'archives**

### ■ Rapport de présentation :

#### **Mohamed AÏT MESSAOUD, Conseiller Municipal**

Un règlement intérieur est en place depuis 2007 pour organiser et formaliser les conditions d'accueil du public et de consultation des documents au sein de la salle de lecture des archives municipales.

Après une mise à jour en 2019 lors de la réorganisation des modalités d'accueil du public, plusieurs corrections doivent être apportées au règlement intérieur :

-article 2, réduction du nombre de place pour l'accueil des lecteurs pour améliorer leur confort,

-article 4, modification du délai d'acheminement des documents depuis le pôle de conservation

-article 9, ajout du formulaire de demande réutilisation de documents d'archives.

Le président de la salle de lecture des archives fera signer ce règlement aux lecteurs lors de leur inscription ou réinscription, signe de sa prise en considération, de son acceptation et son respect.

Le service des archives municipales souhaite faciliter les démarches des lecteurs en créant un formulaire de demande de réutilisation pour la reproduction de documents. Après avoir renseigné leur identité, les lecteurs listeront les documents et l'objet pour lequel ils souhaitent les réutiliser. Le formulaire sera ensuite transmis, par voie de parapheur, pour avis à monsieur le Maire qui autorisera ou n'autorisera pas la réutilisation des documents mentionnés dans le dit formulaire.

Il vous est proposé d'adopter les modifications apportées au règlement archives municipales et la mise en place d'un formulaire de demande de documents.

Envoyé en préfecture le 27/09/2024  
Reçu en préfecture le 27/09/2024  
Publié le 27/09/2024  
ID : 060-216001743-20240927-CM230924\_DEL33-DE

### ■ Le conseil municipal :

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu la délibération du conseil municipal n°14 du 4 février 2019,  
Vu l'avis de la commission culture et patrimoine en date du 28 août 2024,  
Considérant que la ville de Creil souhaite formaliser les conditions de consultation des documents conservés au service des archives municipales,  
Considérant que la ville de Creil souhaite faciliter les démarches des lecteurs,  
Entendu le rapport de présentation,

### ■ Vote

|              |           |            |                |                               |
|--------------|-----------|------------|----------------|-------------------------------|
| Votants : 35 | Pour : 35 | Contre : 0 | Abstention : 0 | Ne prend pas part au vote : 0 |
|--------------|-----------|------------|----------------|-------------------------------|

### ■ Décide à l'unanimité :

**Article 1<sup>er</sup>** : d'approuver les modifications apportées au règlement intérieur de la salle de lecture du service des archives municipales,

**Article 2** : d'approuver la mise en place d'un formulaire de demande de réutilisation pour la reproduction de documents des archives municipales,

**Article 3** : d'autoriser monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit règlement et de l'autoriser à le faire appliquer.

CREIL, le 27 SEP. 2024  
Pour extrait certifié conforme,

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Madame Jessica ELONGUERT

Maire de Creil  
Président de l'ACSO



La secrétaire de séance